



LIVRE DE RÈGLEMENTS 2026
Challenge Québec Motocross

Table des matières

2	Définitions	4
3	Dispositions générales	5
4	Pilotes et éligibilités	5
5	Catégories et classes en vigueur	6
5.1	Petite piste	6
5.2	Grande piste (GP).....	6
6	Drogue et alcool.....	7
7	Habillement des compétiteurs	8
8	Commotion cérébrale	9
9	Graduation – Avancement de classe	10
9.1	Débutant (D) à Junior (C)	10
9.2	Junior (C) à Inter (B).....	10
9.3	Inter (B) à Expert (A).....	11
9.4	Femme (C) à Femme (B).....	11
9.5	Femme (B) à Femme (A)	11
10	Motos – Règles techniques.....	12
11	Plaques numérotées.....	13
12	Inspection des motos	14
13	Dispositifs d'échappement / contrôle sonore.....	14
14	Événements	15
15	Marquage et pointage	17
16	Drapeaux et signalisation.....	18
17	Horaire des courses.....	18
18	Requis de piste	18
19	Prix en jeu.....	19
20	Offenses et pénalités	19
21	Protestation et appel.....	21
22	Promotion d'événements et sanctions.....	23
23	Pit Riding	23
24	Annexes	24
25	Révision du document	24

2 Définitions

Les définitions et abréviations suivantes sont adoptées pour l'ensemble du présent règlement :

- **Aftermarket** : Produit fabriqué par un fabricant autre que le fabricant d'origine (OEM).
 - **CC** : centimètres cubes.
 - **Consolation** ou **demi-finale** : Aussi appelée "LCQ". Course de dernière chance pour les pilotes non qualifiés pour la finale.
 - **Déplacement (stroke)** : Volume balayé par le piston lors d'un cycle.
 - **Disqualification** : Sauf mention contraire, confiscation de tous les prix, bourses et points obtenus ce jour-là.
 - **DOT** : Département des Transports.
 - **Double saut** : Saut comportant un décollage et un atterrissage distants d'au moins 20 pieds (6 m), avec plus de 3 pieds (90 cm) de hauteur et un atterrissage aveugle.
 - **Événement** : Ensemble des courses d'une journée.
 - **Heat** ou **Moto** : À chaque fois de courses, une classe de compétition comprend deux manches (heat-moto) comptant pour le championnat.
 - **Meet** : Ensemble de plusieurs événements au même endroit.
 - **Moto** : Véhicule à deux roues identifié par son moteur, numéro de cadre ou marquage de cadre.
 - **OEM** : Équipement d'origine du fabricant.
 - **Officiel** (résultats) : Ordre d'arrivée final après expiration de la période de protestation de 30 minutes.
 - **Paddock** : Zone principalement dédiée à l'entretien des motos.
 - **Pits** : Zone adjacente à la piste, pour le stationnement
 - **Provisoire** (résultats) : Ordre d'arrivée initial affiché après la course ; déclenche la période de protestation de 30 min.
 - **Promoteur** : Personne, entreprise, club ou association organisant un événement.
 - **Qualification** : Avancement vers la finale via chronos ou position en manche.
 - **Motocross** : Parcours fermé de 1 à 2 milles (1,6 à 3,2 km), largeur minimale 16 pieds (4,9 m), largeur conseillée 33 pieds (10 m), avec virages gauche/droite, collines, sauts et terrain naturel autant que possible. Départ devant accommoder 40 pilotes de large
 - **Supercross** : Piste construite en stade, largeur minimale généralement 20 pieds.
 - **Arenacross** : Piste construite en arène intérieure.
-

3 Dispositions générales

Responsabilité :

Tous les pilotes doivent détenir une licence Challenge Québec valide de l'année en cours pour être comptabilisés aux championnats. Les formulaires sont sur le site web seulement. Aucune inscription sur place en papier. www.challengequebecmotocross.com

Tous les pilotes doivent détenir un transpondeur "mylaps" actif pour être comptabilisés aux championnats. Modèles compatibles avec notre système : AMB-mylaps-mx, My laps Flex-mx, Mylaps X1=mx, MyLaps TR2-mx

Âge minimum de 14 ans pour piloter une moto de plus de 250 cc (âge au jour de l'événement).

Les inscriptions pour les événements se font de façon électronique seulement à partir du site web www.challengequebecmotocross.com

Participer à un événement sans licence. Vos résultats de la journée vous permettront de remporter les prix en jeux, mais vous n'obtiendrez pas de points pour les championnats.

Participer à un événement sans s'inscrire, résultera en une expulsion et vous serez banni pour le reste de la saison.

Chaque participant évalue lui-même la sécurité de son équipement et de la piste.

En cas de doute sur la sécurité (piste, concurrents, arbitres), le pilote doit se retirer et pourra demander un remboursement avant le début des pratiques.

Inscriptions en ligne seulement avec signature de renonciation et formulaire de dégageement de responsabilité obligatoires (mineurs : signature parent/tuteur en ligne).

Toute personne sous mesure disciplinaire Challenge Québec est inéligible.

4 Pilotes et éligibilités

Général

- Les pilotes doivent s'inscrire dans leur plus haut niveau reconnu par un organisme officiel.
- Dans les courses pour les grandes roues (19/21 po.) Un pilote **ne peut pas** participer dans plus d'une catégorie (niveau) et il doit s'inscrire dans le plus haut niveau : A, B, C ou D
- Aucun pilote mineur sans consentement parental/tuteur (formulaire notarié si tiers responsable).

Politique médias sociaux Les pilotes, équipes et accompagnateurs sont considérés comme ambassadeurs du sport. Les propos négatifs, insultants, sexistes, racistes ou

diffamatoires envers la série, les officiels, promoteurs ou concurrents peuvent entraîner la disqualification du pilote de l'événement en cours et des prochains événements.

Responsabilité des pilotes Chaque pilote est responsable des agissements de sa famille et de son entourage.

Classement des pilotes

- Possibilité de reclassement par le représentant Challenge Québec selon le niveau observé.
 - Passage automatique en expert (A) pour les pilotes inter gagnant un numéro national Triple Crown.
 - Retour possible en Intermédiaire (une seule fois par carrière) sur demande écrite motivée.
-

5 Catégories et classes en vigueur

Âge : maximum effectif au 1er janvier ; minimum le jour de la course. Pas de chevauchement de classes sur moto identique.

5.1 Petite piste

Les motos électriques sont éligibles seulement dans les classes électriques

1. 50cc PW 4-6 ans stock (Yamaha PW50 stock) (roues 10 /10)
2. 50cc PW 4-6 ans modifié (Yamaha PW50 modifié) (roues 10 /10)
3. Électrique SX-E 3 ou SX-E 2 max 6 ans (roues 10 /10) refroidi à l'air
4. 50cc 5-6 ans SX50 Sr / Jr, Cobra 50 (roues 10/10 ou 10/12)
5. 50cc 7-8 ans SX50 Sr, Cobra 50 (10/12)
6. 50cc open 5-8 ans
7. Électrique SX-E 5 max 8 ans (roues 10/12) refroidi au liquide
8. 4 temps débutant TTR50 / CRF50 (roues 10/12)
9. 65cc débutant (max 9 ans) – KTM65, KX65, Cobra 65, KLX110, TTR110 (12/14)

5.2 Grande piste (GP)

Niveaux pour les grandes roues (19/21) :

A = Expert **B** = Intermédiaire **C** = Junior **D** = Débutant

10. 50cc 2t GP samedi (pas de débutant) R10/12
11. 50cc 2t GP MASTER dimanche (avec 65cc, pas de débutant) R10/12
12. 65cc 2t open 7-11 ans roues 12/14 po (pas de débutant)
13. 65cc 2t 7-9 ans roues 12/14 po (pas de débutant)
14. 65cc 10-11 ans 65cc 2t roues 12/14 po

15. 85cc 7-11 ans 85cc 2t roues de 14/17 po.
 16. 85cc 12-16 ans 85cc 2t R14-16/17-19 ou 150 4t R14/17
 17. 85cc open 9-16 ans R14/17 ou R16/19 (pas de débutant)
 18. Supermini 12-16 ans 100-112cc 2t ou 150 4t R16/19
 19. Débutant 125-250 (D) 125cc 2t ou 250 4t R19/21
 20. 125 2T (A-B-C-D) 100-144cc 2t, R16/19, R19/21
 21. Fille 65cc 65cc 2t roues R12/14 po
 22. Fille 85cc 85cc 2t roues de R14/17, R16/19 po max 16 ans
 23. Femme C débutante première année, 100cc-250 4t R16/19, R19/21
 24. Femme B 85cc-250cc 4t, R16/F19, R19/21
 25. Femme A 100cc 2t-450cc 4t R16/F19, R19/21
 26. Master-pro-25+ (A-B) 250-450cc R19/21 Anciens pros et actuel pro-inter 25+
 27. Vet expert 30+ (A) 125-450cc R19/21
 28. Vet inter 30+ (B) 125-450cc R19/21
 29. Vet junior 30+ (C-D) 125-450cc R19/21
 30. 25 + femme Vet (A-B-C) Âge min la journée 125-450cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 31. 35 + Vet open Âge min la journée, pas de limite cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 32. 40 + Vet open Âge min la journée, pas de limite cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 33. 50 + Vet open Âge min la journée, pas de limite cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 34. 55 + Vet open Âge min la journée, pas de limite cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 35. 60 + Vet open Âge min la journée, pas de limite cc R19/21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
 36. Junior MX2 125-250 (C) 125cc 2t-250 2t ou 4t R19/21
 37. Junior MX3 250-450 (C) 250-450 2t ou 4t R19/21
 38. Inter MX2 125-250 (B) 2t ou 4t R19/21
 39. EXPERT MX2 125-250 (A) 2t ou 4t R19/21
 40. Inter MX3 250-450 (B) 2t ou 4t R19/21
 41. EXPERT MX3 250-450 (A) 2t ou 4t R19/21
 42. Électrique R19/F21 (STARK 48-60 HP ACCEPTÉS)
-

6 Drogue et alcool

La consommation d'alcool ou de drogues est **strictement interdite** pour tous les participants, pilotes, mécaniciens, officiels et personnel, du début des pratiques jusqu'à la fin de la dernière course de la journée.

Toute personne surprise en état d'ébriété ou sous l'effet de substances affectant ses capacités sera **immédiatement disqualifiée** de l'événement.

Le Challenge Québec se réserve le droit d'effectuer des **tests aléatoires** sur les pilotes.

7 Habillement des compétiteurs

Vêtements de Compétition

- A. Le port d'un **pantalon de protection** en cuir ou autre matériau durable et d'un **maillot à manches longues** est obligatoire.
- B. Lorsqu'un maillot ou un autre vêtement est utilisé pour l'identification du pilote, il est recommandé d'arborer un **numéro de 8 pouces (20 cm)** de haut au dos, dans des couleurs contrastantes. Si une protection dorsale externe est utilisée, le numéro doit être placé sur celle-ci.
- C. Le port de **bottes** est obligatoire pour toutes les rencontres. Elles doivent mesurer au moins 8 pouces de haut, comporter un système de lacets, boucles ou fermetures éclair, ou être spécifiquement conçues pour la protection de la jambe et du pied.
- D. Le port d'une **protection pectorale et dorsale** est grandement recommandé pour tous les compétiteurs. La protection peut être portée sous ou sur le maillot et doit couvrir le sternum, les côtes antérieures et postérieures, ainsi que la colonne vertébrale de T1 à T12.
- E. Il est recommandé aux pilotes d'utiliser l'équipement de protection disponible (ex : gants, pare-pierres, minerve et orthèses de genou) pour limiter les risques de blessures.
- F. Tous les pilotes doivent utiliser une **visière ou des lunettes incassables**.
- G. **Port du casque** : Le port d'un **casque intégral** de protection est obligatoire pour tous les participants lors des entraînements et des compétitions.
 - Tous les casques doivent être intacts ; aucune modification altérant l'état initial de test et d'homologation ne peut être apportée à leur structure. Le casque est conçu pour protéger et non pour servir de support à des objets étrangers. Par exemple, la fixation de **caméras** ou d'autres accessoires sur le casque du pilote n'est **recommandée**.
 - Le casque doit posséder un système de rétention de type jugulaire.
 - Le casque doit être à la bonne taille, en bon état et correctement attaché. Il doit être conforme à l'une des normes suivantes et porter une étiquette de certification :
 - États-Unis et Canada** : Snell M2020/M2025, M2020R/M2025R, M2020D/M2025D ou DOT FMVSS 218
 - Europe** : ECE 22-05/22-06 'P'
 - Japon** : JIS T 8133 : 2015
 - FIM** : FRHPhe-01 ou FRHPhe-02
- H. Tous les casques doivent être intacts et n'avoir subi aucune altération. Le pilote peut effectuer les vérifications suivantes avant l'entraînement ou la course : s'assurer que le casque est bien ajusté, qu'il est impossible de faire passer la jugulaire par-dessus

le menton une fois attachée, et qu'il est impossible de retirer le casque en le tirant par l'arrière.

I. **Type Intégral / Type Jet (Ouvert)**

Il est recommandé que tous les casques utilisés en compétition soient équipés d'un dispositif d'extraction d'urgence commercialisé et que les compétiteurs affichent les informations suivantes à la base du casque : **nom, allergies médicamenteuses et groupe sanguin**. Il est également conseillé de porter ces informations sur une petite carte, accompagnées de tout détail pertinent (épilepsie, diabète, médicaments actuels et antécédents médicaux).

8 Commotion cérébrale

A. Définition – Une commotion cérébrale est une altération des fonctions cérébrales liée à un coup direct ou indirect à la tête. Les coups indirects peuvent être causés par des forces d'accélération ou de décélération. En sport motorisé, les mécanismes de blessure résultent souvent d'une combinaison de ces forces. Une commotion peut entraîner des altérations des fonctions cognitives (pensée), visuelles, auditives, vestibulaires (équilibre) et d'autres fonctions neurologiques. La violence de l'impact ne reflète pas nécessairement la gravité de la blessure.

B. Tests de base physiques et neurocognitifs (Baseline)

Les tests de base physiques et neurocognitifs peuvent aider à déterminer le moment sécuritaire pour un athlète de retourner à son sport. Ils doivent être administrés par un professionnel de la santé. Les résultats doivent être facilement accessibles pour l'athlète et son médecin après une blessure, et reproductibles par le médecin examinateur.

C. Soins pendant la compétition et après la blessure

Tout athlète **SOUPÇONNÉ** par le personnel médical ou les officiels de course d'avoir subi une commotion cérébrale doit être immédiatement retiré de la piste et de toute autre activité à risque, jusqu'à l'obtention d'un congé médical par un médecin expérimenté dans l'évaluation et le traitement des commotions. Cette mesure est essentielle pour les jeunes athlètes. Le coureur sera retiré de la compétition par le personnel médical sur place ou par l'arbitre, si nécessaire.

L'évaluation doit inclure des examens médicaux répétés, des tests neurocognitifs (avec comparaison aux tests de base si disponibles) et un protocole de retour progressif à la compétition sous supervision.

Bien que 80 % des commotions se résorbent en 10 à 14 jours, une récupération prolongée peut survenir. Les athlètes à risque de récupération prolongée sont ceux ayant des antécédents de commotions, les enfants et adolescents, les femmes, ainsi que ceux présentant des signes ou symptômes associés à un traumatisme crânien plus important.

La reprise d'activités à risque avant que la guérison ne soit confirmée est

interdite, car l'athlète s'expose à des blessures neurologiques catastrophiques et à des séquelles à long terme.

- D. Par la mise en œuvre de ces règlements, il est entendu que tous les concurrents des épreuves sanctionnées par Challenge Québec (ou le parent/tuteur légal dans le cas d'un mineur) sont responsables de leur propre sécurité concernant les commotions cérébrales, les soins de suivi et le retour à la compétition. Cela ne remplace en aucun cas la décision du personnel médical ou des officiels de retirer un coureur de la compétition en cas de SOUPÇON de commotion cérébrale.

9 Graduation – Avancement de classe

Les critères de graduation sont basés sur les performances, les temps au tour, le développement du pilote et l'évolution du sport au Québec. Il existe trois niveaux pour la grande piste dans les classes qui n'ont pas de limite d'âge :

- **Obligatoire** (devra monter)
- **Recommandé** (devrait monter)
- **Sur demande** (pourrait monter)

Règles de graduation

9.1 Débutant (D) à Junior (C)

- Top 10 plusieurs fois après 5 épreuves → devrait
- Podium une fois → devrait
- Top 10 au championnat → devra
- 2 podiums ou plus → devra
- Un pilote peut monter junior même s'il ne remplit pas ces critères en faisant une demande écrite.

9.2 Junior (C) à Inter (B)

- Top 5 deux fois ou plus → devrait.
- Podium une fois → devrait.
- 3 podiums ou plus → devra
- Top 5 au championnat → devra
- Un pilote qui devrait monter peut rester en junior s'il peut le justifier dans une demande écrite. Un comparatif des meilleurs temps au tour pourra être utilisé.

9.3 Inter (B) à Expert (A)

- Un pilote qui a terminé sur le podium cinq fois ou plus, devra monter expert.
- Un pilote qui a gagné 3 overall ou plus, devra monter expert.
- Un pilote qui a terminé sur le podium entre une et trois fois devrait monter expert.
- Un pilote qui a terminé top 3 au championnat devrait monter expert.
- Un pilote qui a fait plusieurs top 5, pourrait monter expert.
- En comparant les meilleurs temps au tour avec les experts, un pilote peut monter de catégorie.
- Un pilote peut monter même s'il ne remplit pas ces critères en faisant une demande écrite.
- Un pilote qui devrait monter peut rester en inter s'il peut le justifier dans une demande écrite.
- Un comparatif des meilleurs temps au tour pourra être utilisé. • L'âge précoce est un facteur déterminant pour demeurer dans l'inter

Notes importantes

Comparaison des meilleurs temps au tour toujours possible pour forcer ou justifier un avancement. Demande écrite possible dans les deux sens (monter ou rester). La classe Expert Québec n'est pas équivalente à la classe Pro nationale (un Expert 1re année reste éligible Inter au niveau national pour une dernière saison). Retour en Intermédiaire possible une seule fois par carrière, sur demande écrite et après évaluation.

9.4 Femme (C) à Femme (B)

- Une pilote qui a participé à 5 épreuves au moins et qui a terminé dans le top 10 quelques fois devrait monter Femme B.
- Une pilote qui a terminé sur le podium une fois devrait monter Femme B.
- Une pilote qui a terminé top 5 au championnat devra monter Femme B.
- Une pilote qui a fait 2 podiums ou plus, devra monter Femme B.
- En comparant les meilleurs temps au tour avec Femme B, une pilote peut monter de catégorie.
- Une pilote peut monter Femme B même si elle ne remplit pas ces critères en faisant une demande écrite.
- Une pilote qui devrait monter peut rester si elle peut le justifier dans une demande écrite. Un comparatif des meilleurs temps au tour pourra être utilisé.

9.5 Femme (B) à Femme (A)

- Une pilote qui a terminé dans le top 5 deux fois ou plus, devrait monter Femme A.
- Une pilote qui a terminé sur le podium une fois devrait monter Femme A.
- Une pilote qui a terminé top 3 au championnat DEVRA monter Femme A.
- Une pilote qui a fait 2 podiums ou plus, DEVRA monter Femme A.

En comparant les meilleurs temps au tour avec les "A", une pilote peut monter de catégorie. Une pilote peut monter "A" même si elle ne remplit pas les critères en faisant une demande

écrite. Une pilote qui devrait monter peut rester en "B" si elle peut le justifier dans une demande écrite. Un comparatif des meilleurs temps au tour pourra être utilisé.

9.6 Vet junior (C) à Vet inter (B)

10 Motos – Règles techniques

Approbation / Homologation Seules les motos enregistrées et approuvées par le Challenge Québec sont autorisées. Le fabricant doit prouver la disponibilité d'au moins 100 unités du modèle à la vente publique dans la province.

10.1.1 Normes et limites générales

Niveau sonore maximal respecté.

Freins efficaces aux deux roues.

État général sécuritaire (aucun danger pour le pilote, les autres ou les spectateurs)

10.1.2 Moteurs

Toutes les classes sont considérées comme modifiées. Exception PW 50cc Yamaha stock. Carter de vilebrequin d'origine (modifiable).

Le cylindre et la culasse peuvent provenir d'un autre fabricant en autant que le nombre de cc est standard pour la classe.

Kits alésage autorisés si le déplacement reste dans la limite de classe.

Tolérance de +2 % pour motos de 5 ans et plus (jusqu'au 1er octobre de l'année).

Formule de calcul du déplacement : $V = \pi \times R^2 \times h$ (R = alésage / 2, h = course, convertir en cc selon unités)

10.1.3 Éléments de sécurité du moteur

Turbos interdits.

Interrupteur d'arrêt d'urgence (kill switch) au guidon obligatoire.

Commande d'accélérateur à retour automatique obligatoire

10.1.4 Transmission

Nombre de vitesses conforme au modèle d'origine.

Pignons spéciaux autorisés si fixés de façon sécuritaire

10.1.5 Freins

Fonctionnels aux deux roues.

Disques de dimensions différentes autorisés

10.1.6 Roues et axes

Axes en aluminium interdits.

Diamètre externe du pneu ± 2 cm par rapport au standard de classe

10.1.7 Châssis / Cadre

Châssis d'origine obligatoire (renforcements autorisés, pas de modification longueur/largeur/angle)

Sub-frame arrière modifiable (titane autorisé)

10.1.8 Repose-pieds

Doivent se replier vers l'arrière à 45° sur au moins 50° de mouvement.

Surface antidérapante obligatoire

10.1.9 Guidons et commandes

Matériaux autorisés : acier, aluminium, titane.

Extrémités des leviers en boule (diamètre \geq 10 cm)

10.1.10 Direction

Amortisseur de direction autorisé sur tous les modèles.

10.1.11 Réservoirs

Réparations de fortune interdites.

Durites avec système anti-fuite (sauf injection)

10.1.12 Amortisseurs

Avant et arrière modifiables ou remplacés (fixation sécuritaire obligatoire)

10.1.13 Pneus

Aucun ajout de crampons/goujons métalliques ou caoutchouc.

Pneus à palettes (complet) interdits.

Aucun liquide de remplissage primaire autorisé

10.1.14 Essence – Carburant

Le carburant doit être de l'essence à base de pétrole ou équivalent.

Additifs autorisés pour la lubrification, la suppression du cliquetis ou l'amélioration de l'indice d'octane.

Tout carburant non pétrolier ou contenant plus de 15 % d'alcool est interdit → suspension du pilote concerné.

Essence oxygénée jusqu'à 9 % autorisée.

Nitrométhane (même en faible quantité) strictement interdit.

Tout carburant doit être stocké dans des contenants approuvés.

11 Plaques numérotées

Système de couleurs et numérotation

- Les chiffres doivent mesurer au minimum 5 pouces (12,7 cm) de hauteur.
- Pas d'ombrage ni de contour sur les chiffres ; apparence professionnelle requise.

- Plaques solidement fixées.

Couleurs officielles (2026)

Classe / Division	Couleur des chiffres	Fond
Débutant, Junior, Vet Junior +30, 85cc 7-11, 65cc 7-9, 50cc (sauf 7-8 ans)	Rouge	Blanc
Expert-Pro 450, Supermini, 85cc 12-16, 65cc 10-11, 50cc 7-8 ans, Vet Master +30	Noir	Blanc
Expert-Pro 250	Blanc	Noir
Inter 250, Inter 450, Vet Inter +30	Noir	Jaune
Vet +40, Vet +50	Noir	Gris pâle
Femmes A et B	Blanc	Bleu
Femmes C	Bleu	Blanc

12 Inspection des motos

L'arbitre peut éliminer toute moto non conforme.

Inspection possible de n'importe quelle pièce à tout moment.

Refus de mesure du moteur ou de préparation → disqualification automatique de l'événement.

Les participants restent responsables de la conformité de leur moto.

13 Dispositifs d'échappement / contrôle sonore

Mesure du son

Microphone à 50 cm du bout du pot, angle 45°, hauteur \geq 20 cm du sol.

Seul le pilote sur la moto, en position normale, actionne l'accélérateur.

Silencieux scellé / marqué après contrôle réussi.

Un seul silencieux de rechange autorisé par machine lors du contrôle initial.

Limites en vigueur (2026)

Maximum **99 dB/A** pour moteurs 2 temps

Maximum **98 dB/A** pour moteurs 4 temps

RPM de mesure selon cylindrée

Jusqu'à 85 cc : 8000 tr/min

85 à 125 cc : 7000 tr/min

150cc 4t : 6000 tr/min

250 cc 4t : 5000 tr/min

450 cc 4t : 4500 tr/min

Corrections

Instrument type 1 : -1 dB/A

Instrument type 2 : -2 dB/A

Température < 10 °C : -1 dB/A

Température < 0 °C : -2 dB/A

Procédures et sanctions

Contrôle possible avant, pendant et après la course (au moins 3 machines choisies au hasard en post-course si applicable).

Non-conformité → interdiction de participation ou disqualification + perte de tous points/prix.

Changement de silencieux après marquage interdit sauf rechange vérifié et scellé.

14 Événements

Seuls les pilotes inscrits peuvent pratiquer ou rouler sur la piste. Si plus de 42 pilotes dans une classe (limite de grille) : On formera deux groupes de la même classe avec la même valeur au championnat. Cependant le top 10 actuel sera concentré dans le groupe A. Il y aura deux manches (moto) pour chaque groupe. Il y aura deux gagnants différents (un par groupe).

- **Remplacement de moto** : Possible en cas de bris (pratique ou 1re manche) avec moto équivalente → avertir les officiels et utiliser son propre transpondeur.
Avantage injuste → départ 2e ligne.

14.1.1 Règles générales

- Maximum 3 classes par pilote / par jour.
- Classe avec ≥ 5 inscriptions → doit être courue.
- < 5 inscriptions → remboursement ou fusion possible vers classe supérieure.
- Événements annoncés comme insonorisés (silencieux obligatoires).
- Classes combinées. Dans le cas des doubles "gate" par exemple en 65 ou 85cc. Si au total il y a plus de 60 pilotes (30 + 30) en même temps dans la piste, on devra séparer en deux courses distinctes.

14.1.2 Inscriptions

Formulaire signé + licence Challenge Québec obligatoire.

Frais d'inscription tardive possibles après fermeture officielle.

Pilote doit participer à la première manche pour être considéré comme participant.

14.1.3 Position sur la grille de départ

Pour la première ronde du championnat provincial, les "staging" (position au départ) seront aléatoires pour toutes les classes à l'exception du expert 450, inter 450 ainsi que toute la piste Pee-wee (ordre selon meilleurs temps des pratiques).

Quand il y a "double gate" on stage la classe la plus rapide en premier.

Pour les rondes subséquentes du championnat provincial

Les "staging" de chaque "qualif" seront déterminées par le top 10 au championnat pour les classes suivantes : 65 open, 65 7-9, 65 10-11, 85 open, 85 7-11, 85 12-16, débutants, junior, inter et expert 250. De 11 à 40, les positions seront aléatoires

Pour les autres classes les "staging" sont aléatoires toute la saison.

Pour les finales, les "staging" sont déterminés selon le résultat de la qualif.

14.1.4 Règles de course

- Seuls les pilotes inscrits peuvent rouler.
- Notre horaire de courses journalières est conçu pour permettre à tout pilote qui le désire de faire deux catégories de compétition (2 x 2 courses). Si un coureur désire faire trois catégories, il le fait à ses risques et l'horaire ne conviendra peut-être pas. Vérifier avant de vous inscrire.
- Certaines classes ne sont pas pour les pilotes débutants.
Exemple: 50cc 5-8 open, 50cc GP, 65 open et 85 open.
- Advenant le cas où un pilote prend trop de temps pour compléter un tour de piste, il pourrait se faire donner un drapeau noir (et stopper sa course) afin de ne pas rallonger inutilement le programme de courses. Il recevra tout de même ses points
- Pratique limitée aux pistes officielles. Warm-up interdits dans d'autres pistes interdits
- Bloc de départ autorisé (retiré immédiatement après départ).

14.1.5 Déroulement de la course

- Barrière de départ métallique (1 m de large).
- Faux départ (saut de la barrière) → pénalité d'un tour (pas de recommencement).
- Pilote peut pousser/porter sa moto en panne jusqu'à la ligne pour être classé.
- Aide extérieure interdite (sauf en zone mécano) Cependant un pilote peut recevoir de l'aide extérieure pour dégager la piste en cas de danger.

- Sortie de piste involontaire → retour au point le plus proche sans avantage. Il doit rouler au ralenti en dehors de la piste.
- Conduite dangereuse, coupure intentionnelle, geste violent → disqualification immédiate (drapeau noir).

15 Marquage et pointage

Mylaps transpondeurs obligatoire (achat en ligne ou location à l'inscription).

Le pilote qui possède un transpondeur est responsable de son chargement et de son abonnement. Perte ou oubli de transpondeur → pénalité de 5 positions (preuve vidéo/témoins requise).

Vous devez posséder **votre propre** transpondeur si vous voulez accumuler des points aux championnats.

Attribution des points (manches)

1er : 50 pts, 2e : 44 pts, 3e : 40 pts, 4e : 38 pts, 5e : 36 pts, 6e : 35 pts, 7e : 34 pts, 8e : 33 pts, ... jusqu'au 40e : 1 pt

Course complète quand le 1er reçoit le damier.

Pilote doit avoir accompli ≥ 50 % des tours du gagnant pour marquer des points.

Pilote n'a pas besoin de terminer l'épreuve s'il a plus de 50% des tours pour marquer des points.

Pas de « moto drop » au championnat 2026 (toutes les manches comptent).

Résultats officiels définitifs après 30 min de période de protestation.

Championnat provincial : 8 rondes (cumul de toutes les manches).

“Fastest qualifier” expert 450 et inter 450, points de championnat 5-4-3-2-1 pts

16 Drapeaux et signalisation

La communication sur la piste se fait uniquement par signaux visuels (drapeaux 24 × 30 pouces minimum) :

- **Vert** : Course en cours – tout normal.
- **Blanc** : Dernier tour.
- **Jaune** (agité ou fixe) : Danger devant – aucun dépassement ni double saut entre le drapeau et 10 mètres après l'incident. Violation → pénalité de 1 à 5 positions.
- **Croix rouge sur fond jaune ou blanc** : Accident grave – rouler au ralenti (vitesse de marche rapide), roues au sol et 10 mètres après l'incident. Présence possible d'ambulanciers ou véhicules de secours. Violation → pénalité de 3 à 10 positions ou disqualification.
- **Noir** : Disqualification d'un pilote spécifique – se rapporter immédiatement à l'arbitre au départ (sans mettre en danger les autres).
- **Bleu** : Pilote sur le point d'être doublé (tour rapide) – tenir sa ligne, ne pas gêner.
- **Damier** : Fin de course (carrés 5 pouces blancs et noirs alternés).
- **Rouge** : Arrêt total de la course (situation d'urgence). Retourner au départ pour instructions

17 Horaire des courses

Les horaires détaillés (samedi et dimanche) sont disponibles sur le site officiel :

www.challengequebecmotocross.com

18 Requis de piste

Exigences piste provinciale

- Parcours fermé de 1½ à 2½ km (0,9 à 1,6 mile).
- Largeur minimale 20 pieds (6 m), conseillée 40 pieds (12 m).
- Virages gauche et droite obligatoires, terrain irrégulier, collines, sauts.
- Secteur de départ plat, large (40 motos × 1 m), sans bosses ni irrégularités.
- Doubles/triples : atterrissage ≥ 2 longueurs de moto, sommet plat ≥ 3 m.
- Piste pee-wee séparée (minimum 1 minute par tour).

Préparation du circuit

- Système d'arrosage efficace obligatoire (vérifié 2 semaines avant).

- Machinerie suffisante pour entretien continu (départ, sauts, zones rapides).

Installation des transpondeurs

- Boucle Mylaps enterrée (profondeur max 30 cm, distance max transpondeur 120 cm).
- Largeur max par boucle : 10 m (superposition si plus large).
- Éloignement des câbles électriques et autres boucles ≥ 5 m.

Sécurité spectateurs

- Zone de sécurité ≥ 3 m entre piste et public.
- Barrière infranchissable tout le long des zones accessibles.
- Gradins et accès clairement indiqués.
- Nombre suffisant d'agents de sécurité.

19 Trophées et bourses en jeu

Bourses, trophées et cadeaux : Consulter le site officiel pour les montants et détails actualisés : www.challengequebecmotocross.com

La journée de courses Challenge Québec pour chaque classe de compétition, consiste en une pratique, une course de qualification et une course finale. Les points de **championnat** sont attribués également entre la qualification et la finale. Par-contre le vainqueur de la journée est celui qui remporte la finale et non celui qui accumule le plus de points.

Après chaque finale le top 3 de chaque classe doivent se présenter au podium en bordure de piste pour recevoir trophées-plaques ou bourses. Les pilotes terminant à partir de la position 4 recevront leurs bourses par virement le mardi suivant la course. Ils n'ont pas besoin d'aller au podium. Les virements \$\$\$ seront envoyés à l'adresse email fournie lors de votre inscription.

20 Offenses et pénalités

Informations générales Tout participant accepte les règles en s'inscrivant. Violation = perte du privilège de compétition.

Pilote responsable des actes de son entourage. Tout tapage nocturne ou inconduite pourrait entraîner une disqualification du pilote

Offenses et pénalités générales

Arbitre : disqualification immédiate + amende jusqu'à 50 \$ + recommandation au Challenge Québec.

Challenge Québec : suspension (15 jours à indéfinie), amende jusqu'à 100 \$ (2e offense similaire jusqu'à minimum 6 mois).

Exemples d'offenses graves :

Conduite dangereuse, Faux départ intentionnel, Aide extérieure interdite, Langage abusif envers officiels, Refus d'inspection, Bagarre ou agression

Offenses et pénalités d'équipement

Moto non conforme présumée illégale pour toute la journée.

Pénalités possibles : disqualification, perte de points/prix, amende jusqu'à 5 000 \$ (événement) ou 10 000 \$ (Challenge Québec), probation, suspension.

21 Protestation et appel

Types

- Visuelle (conformité visible)
- Technique (mesure / démontage requis)
- Administrative (autres)

Procédure de protestation

- Délai max: 30 minutes après affichage des résultats provisoires.
- Frais : 50- \$ par article + démontage (2T : 250 \$, 4T : 600 \$) + carburant 500 \$.
- Décision rapide ou « sous protestation » (retenue des prix/points).
- Refus de retrait sans accord arbitre.

Procédure d'appel

- Premier appel : 500 \$ (30 jours).
- Appel final : 1 000 \$ (5 jours ouvrables après premier appel).
- Frais remboursés si appel gagné.

Auditions

- Conseil de 3 membres impartiaux.
- Audition dans les 45 jours max.
- Décision à majorité simple, finale pour l'appel final.

Ce formulaire doit être utilisé pour soumettre l'un des deux types de **protêts** (contestations) prévus par les règlements de course du Challenge Québec MX.

Protêt administratif : Concerne l'admissibilité d'un coureur, le pointage, etc. Aucun dépôt de garantie n'est requis.

Protêt technique : Concerne la conformité ou la non-conformité au règlement. Un dépôt de garantie de **50,00 \$** par article contesté est requis.

Frais additionnels :

Démontage moteur (haut moteur) : Requis pour mesurer la cylindrée.

Moteur deux temps : 250,00 \$

Moteur quatre temps : 600,00 \$

Démontage moteur (bas moteur) : Requis lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir les carters moteur. Un montant additionnel de 100,00 \$ est exigé.

Analyse de carburant : 500,00 \$

Frais de technicien : Des frais de 50,00 \$ seront prélevés sur les frais de démontage si l'intervention d'un technicien est requise.

Date de l'événement :

Lieu/Nom de l'événement :

Catégorie :

Heure :

Nom du coureur déposant le protêt (caractères d'imprimerie) :

Signature :

membre :

Nom du coureur visé par le protêt (caractères d'imprimerie) :

Article(s) contesté(s) en lien avec une violation du règlement de course du Challenge Québec MX :

(Réservé à l'usage officiel)

Décision de l'arbitre : (UTILISER LE VERSO POUR LES DÉTAILS)

Nom de l'arbitre (caractères d'imprimerie) :

Signature de l'arbitre :

Frais : Nombre d'articles : ____ x 50 \$ = ____ + Frais de démontage (si appl.) ____ = **Total des frais dus :** ____

Si le protêt est tranché en faveur de la partie demanderesse, l'arbitre remboursera les frais de protêt et de démontage, le cas échéant, et transmettra un rapport écrit au Challenge Québec.

Si le protêt est tranché en faveur de la partie visée :

Pour un protêt n'impliquant pas de frais de démontage, l'arbitre transmettra des frais administratifs de 50 \$ au Challenge Québec accompagnés d'un rapport écrit.

Pour un protêt impliquant des frais de démontage, l'arbitre transmettra des frais administratifs de 50 \$ au Challenge Québec avec un rapport écrit, et la partie visée par le protêt aura droit aux frais de protêt / démontage.

Montant remis au demandeur :

Montant remis à la partie visée :

Montant envoyé au Challenge Québec:

22 Promotion d'événements et sanctions

Sanctions non transférables.

Rapport d'arbitre + adhésions à envoyer dans les 15 jours.

Publicité doit mentionner « Sanctionné par Challenge Québec » + logo + silencieux obligatoires.

Assurance responsabilité obligatoire (sanction annulée sinon).

22.1.1 Tâches des promoteurs

Afficher les avertissements de responsabilité.

Protéger les spectateurs (clôtures, agents de sécurité).

Arroser et entretenir la piste.

Signaler immédiatement tout accident grave au Challenge Québec.

Fournir certificat de sanction et preuve d'assurance à l'inscription.

22.1.2 Tâches des officiels

Arbitre en chef

Responsable global de l'événement.

Décide disqualifications, protestations, inspections.

Rédige rapport complet dans les 15 jours.

Préposé aux départs

Explique drapeaux et procédures.

Gère barrière / élastique.

Donne drapeaux noir, bleu, etc.

Commis

Reçoit inscriptions, vérifie licences et classes.

Marqueur principal

Gère transpondeurs et système de pointage.

Chronométrateur

Responsable du logiciel Orbits 5 et transpondeurs.

Administrateur des puits

Vérifie motos, ordre dans les puits.

23 Pit Riding

Règlement spécifique

En dehors de la piste : Seul le va et vient pour aller à sa course ou pratique, est toléré. Pour le reste de la journée, votre moto ne peut pas servir de moyen de transport.

Cependant, des zones de pit riding peuvent être définies dans les zones éloignées du départ. Un parc de stationnement devra être disponible pour laisser vos pit-bike à cet endroit. Vous devrez faire le reste à pied.

Sanctions

1re infraction mineure : avertissement.

Infraction (vitesse excessive ou danger) : dernière place au staging .

Comportement irresponsable → disqualification possible.

24 Annexes

- [table PW50.pdf](#)
- Constat d'infraction Pit Riding (modèle)
- Formulaire de réclamation (modèle)

25 Révision du document

Historique (extrait) :

- ...
- Avril 2022 : mise à jour
- Avril 2023 : structure de points et classes
- Mai 2023 : ajustements mineurs
- 2026 : mise à jour complète (harmonisation, suppression redondances, clarification langage)

Annexe 1 [Yamaha PW50](#)